

28 avril 2020
16h00 (GMT+2)

Web conférence COVID-19 pour les opérateurs électriques Que faut-il retenir ?

Session 4 : Continuité d'activité et retour d'expérience de RTE

Avec l'appui de



LES GRANDS ENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

La situation de crise COVID-19 ne correspond pas au calibrage classique des PCA (Plan de continuité d'activité) pour une pandémie. Traditionnellement les PCA sont élaborés par "scénarios", qui ne sont pas toujours adaptés à la réalité. Or, les scénarios de pandémie classiques ne couvrent pas toujours l'ensemble des activités ou les enjeux d'indisponibilité des lieux de travail ou des activités. La situation COVID-19 souligne l'intérêt de s'orienter vers des PCA basés sur l'indisponibilité des ressources critiques.

INFORMATIONS CLÉS POUR LE SECTEUR DES OPÉRATEURS ÉLECTRIQUES

Quels impacts de la crise COVID-19 ?

- Une **diminution de la demande** (de l'ordre de 5 à 15%) **et de la consommation** (~15-30%) **d'électricité continue d'être observée pour les acteurs industriels**. La demande des ménages se stabilise, et observe une légère hausse.
- Constat d'une **vague de reports de projets énergétiques**. Cette vague touche notamment **les projets d'énergie renouvelable d'envergure**, qui au-delà des reports annoncés, vont probablement **pâtir de la hausse des prix de composants parallèlement à la chute du prix des matières fossiles**. Il est ainsi envisageable de ne pas voir une rebond des projets d'énergie renouvelable dans un futur proche. Les impacts sont d'ores et déjà visibles dans le secteur des énergies renouvelables (ex : Réduction de production pour TPI/Siemens).
- Il faut s'attendre à des situations à venir où les gouvernements devront **trancher entre le besoin de soutenir les opérateurs électriques et la nécessité de soutenir les consommateurs**. (Exemple d'une décision du régulateur en Namibie qui a refusé la demande de hausse des prix de l'électricité demandé par l'opérateur national.)

Quels enjeux de continuité d'activité ?

- Par nature, le **secteur est considéré comme stratégique** et est préparé à gérer la continuité d'activité, en particulier pour les activités opérationnelles (**culture historique de la sécurité et fortes régulations des gouvernements** en matière de continuité des services). Les **opérateurs électriques sont souvent plus matures** que d'autres type de sociétés. Néanmoins **sur le pan des activités non opérationnelles, ils sont généralement au même niveau que les entreprises d'autres secteurs**. (Ex : pas toujours de PCA pour les activités non opérationnelles).

Retour d'expérience RTE :

- Création d'une cellule de crise dédiée fin-février 2020.
- Traitement différencié entre les salariés des fonctions vitales, des fonctions essentielles, et les autres salariés de l'entreprise.
- Décisions de la cellule de crise dédiée : mises en place de mesures de prévention et de recommandation régulièrement mises à jour. Exemple : fiches-thématiques à destination de tous les salariés et du management, caractérisées par une signalétique facilement compréhensible.
- Alternance des équipes : deux périodes de quart au lieu de trois afin de réduire la fréquence des interactions physiques entre les employés. Autres retours d'expérience d'homologues européens : une utilisation de la salle de conduite principale et de la salle de conduite de repli entre les différentes équipes de quart et communications par téléphone uniquement.
- Elaboration de plans d'actions en cas de détérioration de la situation, et de plans d'accompagnement pour le déconfinement.

Date de la prochaine session : Mardi 05/05 à 16h00 (GMT+2)

Si vous souhaitez échanger sur vos difficultés, vos bonnes pratiques OU si vous avez des questions à aborder pour les prochaines sessions, n'hésitez pas à nous contacter :

fr_conferencecovid19@pwc.com